



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2026

No 12-2026 – Séance du 28 avril 2026

Boucllement du préavis n° 19-2025 concernant l'encadrement de l'affichage politique et réponse à l'interpellation de M. Matthieu Sesseli (PS) du 23 juin 2023, pour un montant total de CHF 61'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Encadrement de l'affichage politique et réponse à l'interpellation de M. Matthieu Sesseli (PS) du 23 juin 2023, pour un montant total de CHF 61'000.-**

Préavis voté	CHF	61'000.-
Montants dépensés	CHF	59'629.40
Non dépensé	CHF	1'370.60

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



La secrétaire adj.

E. Grandjean-Marie

Blonay, le 10 avril 2026

Délégation municipale : M. Jean-Marc Nicolet

Copie : Bureau du Conseil communal – Cogest - Service des finances